

NOUS AVONS RÉUNIS CI-DESSOUS PLUSIEURS INFORMATIONS UTILES EN RAPPORT AVEC LA RÉALISATION DE VOTRE PUIS ARTÉSIEN.

1.0 La réalisation des travaux se fera en deux étapes :

1. Le forage du puits artésien. (La présence du propriétaire n'est pas requise)
2. Installation du système de pompage

Avant la réalisation de la deuxième étape :

- La dalle de béton doit être coulée
- Murs et cloisons sèches (fini)
- Avoir l'électricité (220 volts)
- En hiver, avoir du chauffage
- La présence du propriétaire est requise (Accès au bâtiment)
- S'assurer que la salle mécanique est prête à recevoir l'équipement.

2.0 Besoin en eau (Volume journalier)

Selon le Guide de conception des installations de production d'eau potable, produit par le ministère de l'Environnement du Québec et diffusé sur le site Internet du Ministère, la consommation résidentielle associée aux usages habituels comme les besoins naturels (toilettes), l'hygiène corporelle (douches), la préparation des repas, la vaisselle (lave-vaisselle) et la lessive est évaluée à **250 litres d'eau par jour par personne**. Ainsi, une famille de quatre personnes devra s'assurer que le nouvel ouvrage de captage sera en mesure de fournir un débit de 1000 litres par jour (utilisation maximale). Il est également important de tenir compte des périodes de pointe qui surviennent habituellement le matin et le soir et qui durent environ une heure chacune.

3.0 Permis

Le forage d'un puits nécessite un permis que vous obtiendrez auprès du responsable de votre municipalité. Pour ce faire, vous devez localiser votre champ d'épuration ainsi que votre fosse septique. Le puits doit être à plus de 30 mètres (100 pieds) du champ d'épuration et à plus de 15 mètres (50 pieds) de la fosse septique (ainsi que ceux de vos voisins).

Un plan d'implantation peut être nécessaire pour l'obtention du permis. Ce plan doit être réalisé par un professionnel (ingénieur ou technologue).

4.0 Électricité

La pompe de votre puits fonctionne à 220 volts. Elle doit être installée sur un disjoncteur de 15 ampères. Un fil de calibre 12-2 doit être préparé par un électricien avant la date prévue de l'installation de votre puits. Vous devrez donc vous occuper d'embaucher un entrepreneur en électricité pour l'exécution de ces travaux. Veuillez planifier ces frais à votre budget.

5.0 Plomberie

1. Le puits sera connecté sur la plomberie existante de la maison. Notre équipe d'installation possède la plupart des raccords nécessaires à ce branchement. **Les coûts de ses pièces ne sont pas inclus dans notre soumission. Veuillez s.v.p. planifier ces frais à votre budget.**
2. Par contre, dans certains cas, les services d'un plombier peuvent être nécessaires. Vous devrez donc vous occuper d'embaucher un entrepreneur en plomberie pour l'exécution de ces travaux. Veuillez planifier ces frais à votre budget.

6.0 Excavation

Pour le raccordement du puits à votre résidence, il est nécessaire d'excaver une tranchée d'une profondeur d'au moins 6 pieds, pour prévenir le gel. Vous devrez donc vous occuper d'embaucher un entrepreneur en excavation pour l'exécution de ces travaux. Veuillez planifier ces frais à votre budget. Dans certains cas, la profondeur de 6 pieds ne peut être atteint à cause de la proximité du socle rocheux. Dans ce cas, nous pouvons faire l'installation d'un fil chauffant. Ce fil chauffant coûte environ 15 \$ par pied. Veuillez planifier ces frais à votre budget.

7.0 Analyse bactériologique (DÉSINFECTION)

Pour assurer que votre puits et votre plomberie sont bien stériles, vous devez procéder à une **DÉSINFECTION**, suivie d'une analyse bactériologique. Vous devez procéder à cette analyse entre 3 à 4 semaines après la mise en service du puits. Vous devez vous procurer les bouteilles d'échantillons au laboratoire de votre choix.

8.0 Qualité de l'eau

Un foreur de puits ou une entreprise de forage de puits n'a pas la responsabilité de garantir la qualité ou la quantité de l'eau du puits au propriétaire.

La qualité de l'eau obtenue suite au forage est très variable et imprévisible. La qualité de l'eau peut difficilement être évaluée lors du forage. La plupart du temps, le client constate la qualité de son eau une fois le puits raccordé à sa résidence. Différents traitements sont possibles pour améliorer la qualité. Comme point de départ, il faut réaliser une analyse physico-chimique. Suite à cette analyse, nous pouvons identifier les paramètres non-conformes et quelle est la meilleure solution à appliquer. **Vous devez vous procurer les bouteilles d'échantillons au laboratoire de votre choix.**